

Immersion dans une organisation

1. L'expérience

Dans le cadre de la formation en CPGE Économique et Commerciale une immersion de 2 semaines dans une organisation doit permettre aux élèves préparateurs de découvrir les activités et la réalité professionnelle d'un manager.

L'organisation peut être une entreprise, une association ou tout autre type d'organisation.

Cette immersion dans l'entité doit permettre :

- de prendre conscience de l'environnement dans lequel elle évolue (secteur d'activité, cadre régional-national-international, environnement concurrentiel (nombre et taille des concurrents ...),
- d'observer son organisation et son fonctionnement (taille (mesurée par l'effectif, le chiffre d'affaires,...), organigramme de l'entité et du groupe si celle-ci n'est qu'une composante d'un ensemble plus vaste (société-mère, filiales), de découvrir ses principales fonctions (Gestion des RH, Marketing, Commercial-Achat ou Commercial-Vente, Comptabilité, Finance, Système d'Information...),
- de découvrir les réalités des métiers exercés dans l'organisation et plus précisément des fonctions, des responsabilités et du quotidien d'un manager (manager opérationnel et/ou manager stratégique).

2. Le rapport d'étonnement

Cette expérience donne lieu à production d'un document « le rapport d'étonnement » de 12 à 15 pages, structuré de la manière suivante :

1. Une page de garde

Cette page de garde doit indiquer le nom et prénom du préparateur, les dates d'immersion, le nom de l'organisation, avec éventuellement le logo, une image, une photo, le nom du tuteur et sa fonction.

2. Un sommaire

Ce dernier fait apparaître le titre des parties et des numéros de pages.

3. Une présentation de la structure de l'organisation

Cette partie du rapport indique :

- le nom et l'adresse du lieu de l'immersion,
- les activités principales de l'organisation (taille, secteur d'activité, historique...),
- les chiffres clés de l'organisation (chiffre d'affaires, résultats, nombre d'implantations...).

4. Des Fiches métiers

L'observation du travail de divers managers doit permettre d'indiquer :

- les principales tâches réalisées par ces personnes dans le cadre de leurs fonctions en relevant les similitudes et les spécificités observées,
- les tâches réalisées dans une journée-type soit dans l'organisation soit à l'extérieur (client, fournisseurs, partenaires divers...),
- les relations et les activités du manager avec les collaborateurs (réunions de travail, actions sur le terrain...), les activités propres (lecture de rapports...),
- les aptitudes particulières et les qualités personnelles nécessaires pour exercer cette profession ainsi que la formation attendue (niveau d'études et diplômes, expériences...).

5. Une conclusion en forme de bilan personnel

Cette dernière partie du rapport doit indiquer :

- ce que l'élève a pensé de ce premier contact avec le monde du travail,
- le bilan personnel tiré de la période d'observation et d'immersion en prenant un peu de hauteur et de distance,
- si cette expérience a modifié ou non ses perspectives, s'il lui a permis d'avancer sur son projet professionnel ou son choix d'orientation.

3. La soutenance

Cette expérience donne lieu à une présentation orale d'une trentaine de minutes composée :

- d'une première partie d'une dizaine de minutes permettant :
 - d'exposer les grandes lignes et les points forts de cette expérience,
 - de présenter un ou deux points (au choix de l'élève) qui seront développés plus particulièrement.
- d'une deuxième partie d'une vingtaine de minutes permettant un échange sur l'exposé, sur le rapport d'étonnement et sur les apports de cette expérience.